AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-75-28862

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

Tél. 88.56.15 88.06.15

ABONNEMENT ANNUEL

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux-Cité Administrative rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX

50 F.

C. C. P. Nantes 86-04-02

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: L. BOUYX

TRAITEMENTS INSECTICIDES DES SOLS POUR LA PROTECTION DES POMMES DE TERRE

I - PRODUITS UTILISABLES

Le traitement insecticide des cultures de pommes de terre fait appel aux produits indiqués dans le tableau ci-après.

Seul le lindane s'emploie en traitement généralisé avec incorporation. Il doit s'utiliser plusieurs mois (4-5 mois) avant la plantation des pommes de terre pour ne pas communiquer aux tubercules un mauvais goût. Il faut donc l'employer l'année précédant la pomme de terre, sur une autre culture ou à l'automne.

Les autres produits s'appliquent en localisation dans le sillon de plantation. Ils sont formulés en microgranulés ou en insecticides engrais qui nécessitent des appareils adaptés pour leur épandage.

II - POSSIBILITES DE LUTTE CONTRE LES DIVERS RAVAGEURS

a) Taupins

Infestation forte : Plus de 600.000 larves de taupins/ha (pourcentage de tubercules attaqués dans les sols non traités supérieur à 50 %). La protection assurée par les nouveaux produits est insuffisante, aussi, il faut éviter de planter des pommes de terre ou traiter au préalable avec du lindane.

Infestation moyenne : La protection assurée par les nouveaux produits est correcte pour autant que l'on opère un arrachage précoce afin d'éviter les attaques tardives de taupins (en septembre, octobre). Outre ces situations, les produits gardent leur intérêt pour la protection des pommes de terre de primeurs ou de semence.

b) Vers blancs

L'efficacité du lindane est bonne et régulière. Les nouveaux insecticides sont efficaces contre ce ravageur ; cependant, il n'a pas été réalisé beaucoup d'essais pour vérifier cette efficacité, qui pourrait être réduite du fait de l'application en localisé.

c) Scutigérelles

Le lindane est à exclure car il n'est pas efficace. Les autres produits sont efficaces ; appliqués en localisé ils protègent la culture mais ne diminuent pas le niveau de la population des scutigérelles. Ce parasite est polyphage et peut occasionner des dégâts sur toutes les cultures de la rotation : seul un traitement en plein pourrait le détruire de façon durable.

III - CHOIX DES MATIERES ACTIVES

Le lindane est le produit le plus efficace sur taupins et assure une protection sûre contre les vers blancs mais n'agit pas contre les scutigérelles.

Les nouveaux produits sont à utiliser en infestations moyennes de taupins et sur scutigérelles. La protection des cultures contre les vers blancs n'a pas été vérifiée. Ils sont tous efficaces mais le diazinon est irrégulier et le trichloronate est plutôt employé en cultures légumières.

IV - CHOIX DES FORMULATIONS

Les insecticides engrais permettent de profiter des avantages de la localisation de la fumure (d'après l'ITP, à niveau de fertilisation équivalent, la localisation augmente le rendement de 3 à 5 tonnes par hectare). Les quantités de produits sont plus grandes, donc plus favorables à une bonne répartition et à une sécurité de dose. Pour une application en plein, ce type de formulation facilite l'épandage (cas du lindane). .../...

7

INSECTICIDES UTILISABLES EN TRAITEMENTS DE SOL EN CULTURES DE POMMES DE TERRE

Matière aotive	M.A/Ha en plein	Produit commercial	Observations dose produit commercial hectare	EFFICACITE Taupins	Vers blancs	Scutigerelles
CHLORPYRIPHOS	3 kg - taupins	Dursban M.G. à 5% B.A.S.F. et Quinoléine	30 à 40 kg kgs/ha en localisation	+	+	+
	5 kg - vers blancs	Edil G.P. × I.E. à 0,25% GESA	10.20.10 - 600 kg/ha en localisation	+	+	+
		Edil S -C.P.-I.E. à 0,2% GESA	7.80.16 - 800 kg/ha en localisation	+	+	+
		Dursban × I.E. à 0,5% BASF	20.20.0-300 kg/ha en localisation	+	+	+
		Dursban × I.E. à 0,5% BASF	12.12.17 - 300 kg/ha en localisation	+	+	+
IHOXIME	5 kg	Volaton M.G. à 5% BAYER	30% en localisation	+	+	+
		Agridine M.G. à 5% SEDAGRI		+	+	+
		Edil P.M.-I.E. à 0,25% GESA	10.20.10 - 600 kg/ha en localisation	+	+	+
		Edil S - P.M.-I.E. à 0,20% GESA	7.20.16 - 800 kg/ha en localisation	+	+	+
DIAZINON	10 kg	Basudine M.G. à 10% CIBA GEIGY	peu employé	+	+	?
		Chimacdiazo M.G. à 10% ou liquide - CHIMAC	peu employé	+	+	?
FONOFOS	4 kg	Dyfonate M.G. à 5% ou liquide - PROCIDA	30 kg/ha en localisation	+	+	+
PARATHION	10 kg	Nombreuses formulations en poudre ou liquides	peu efficaces	+	+	+
	5 kg	Nombreuses formulations M.G. à 5%	30 à 40 kg en localisation	+	+	+
TRICHLORONATE	5 kg	Phytosol M.G. à 5% BAYER ou liquide	30 à 40 kg en localisation, peu employé	+	+	?
				+	+	?
LINDANE incorporation délai de plusieurs mois avant plantation	1,5 kg	Diverses formulations liquides ou poudres	en plein	+	+	-
		ENGAM × I.E. à 0,2% GESA	15.20.15 - 800 kg en plein	+	+	-

LEGENDE: + efficace — - non efficace — ? efficacité non connue

M.G.= microgranulés insecticides — I.E.= insecticides engrais

De nombreux produits sont homologués mais en 1975, seulement des produits à base de chlorpyriphos et de lindane seront commercialisés (voir tableau).

Les micro-granulés insecticides sont plus souples d'utilisation car les formulations et les appareils d'épandage ne sont pas assujettis à une culture.

(Les insecticides engrais marqués d'une croix dans la colonne " produit commercial " seront commercialisés en 1975).

R. LAGARDE
Ingénieur d'Agronomie.
Protection des Végétaux - RENNES.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les conditions climatiques actuelles perturbent considérablement l'évolution habituelle des tavelures ; les projections d'ascospores demeurent très peu nombreuses et les températures sont généralement trop basses pour permettre des contaminations.

Par contre, si la végétation est très lente, les précipitations souvent neigeuses ont totalement éliminé le traitement conseillé par la Station, pour la semaine du 24 au 29 mars. Cette situation peut encore durer. Il convient donc de prendre les dispositions suivantes :

- tavelure du poirier : tant que les températures moyennes durant les précipitations demeureront inférieures à 7°, les risques de contamination seront pratiquement inexistants. En conséquence, dans les vergers où les arboriculteurs peuvent intervenir très rapidement, on pourra attendre un relèvement durable des températures pour effectuer un nouveau traitement. Par contre, dans les vergers où le renouvellement de la protection demande plusieurs jours, il est plus prudent d'effectuer un nouveau traitement dans les derniers jours de la semaine en cours.
- tavelure du pommier : les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier et un nouveau traitement devra être exécuté suivant les mêmes critères.

Le risque d'attaques par les tavelures est susceptible de se modifier très rapidement. La Station donnera donc aussitôt de nouvelles informations.

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques sont très peu favorables à la maladie. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir pour l'instant.

TOUS INSECTES DU POIRIER ET DU POMMIER et en particulier PSYLLES et PUCERONS - Les conditions climatiques continuent à être très défavorables aux insectes. Il n'y a donc pas lieu, pour l'instant, d'effectuer des traitements insecticides.

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR l'UTILISATION DU PARAQUAT

Le paraquat, de plus en plus utilisé pour le désherbage, est un ammonium quaternaire caractérisé par sa rapidité d'action et son absence de sélectivité. Il est véhiculé par la sève des végétaux dont il bouleverse les processus de respiration et de photosynthèse; cependant, les parties ligneuses sont insensibles à son action. Il est particulièrement utilisé pour le désherbage des vignes, des vergers, des pépinières de plantes ligneuses, du cassissier, du groseillier, de la luzerne et la destruction des prairies à resemer.

Le paraquat, du fait de sa toxicité, a été récemment classé au tableau A des substances vénéneuses, par un arrêté du 15 février 1973. Sa toxicité particulière pour le lièvre est bien connue, mais il convient également d'attirer l'attention sur les risques d'intoxication pour ses utilisateurs.

Le Centre anti-poison de NANTES vient, en effet, de rappeler le nombre relativement important d'accidents dûs au paraquat, mortels dans 70 % des cas ou laissant des séquelles sérieuses. Les 3/4 de ces empoisonnements sont d'origine accidentelle. Les manifestations cliniques de l'intoxication évoluent en 3 phases successives, d'abord digestive puis rénale et enfin pulmonaire, cette dernière se manifestant au bout d'une semaine et se terminant fréquemment par la mort.

Le Centre anti-poison de NANTES confirme de plus que les traitements sont très peu efficaces et permettent rarement de sauver le malade.

En conséquence, il est rappelé que la manipulation des spécialités à base de paraquat (Gramoxone, Priglone, Priglex) doit se faire avec beaucoup de précautions, et que le fait que ce produit soit un désherbant ne doit pas faire sousestimer les risques liés à son emploi.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des Pays de la Loire : J. DIXMERAS.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 8 AVRIL 1975.

8